



## Formations de Rentrée – Arbitres Basket Fauteuil

Septembre 2020

Le Mans, le 09 Juin 2020

FÉDÉRATION RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE  
J.O DU 25 JUN 1983

DÉLÉGATION DU  
MINISTÈRE DES SPORTS



Cher(e)s collègues,

Comme déjà annoncé dans un précédent courrier, les formations de rentrée pour les arbitres Basket Fauteuil auront lieu sur une journée (9h30 début de la formation, fin prévue à 15h30) dans 6 villes de France.

Je compte sur vous pour être particulièrement vigilants sur tous les aspects administratifs mentionnés dans ce courrier afin que les inscriptions se fassent au mieux. Je vais essayer d'être le plus exhaustif et compréhensible possible, merci de revenir vers moi en cas d'interrogation... avant la dernière minute !

PARTENAIRE OFFICIEL DE  
LA FÉDÉRATION ET DES  
ÉQUIPES DE FRANCE



### 1. Délai et adresse d'expédition

Cette année, tous les documents concernant votre activité d'arbitre devront m'être adressés : CFBF / Jocelin CORVAISIER, 6 rue de château, 72190 Saint Pavace.

Tous ces documents devront arriver **pour le 20 août**, délai de rigueur.

### 2. Dossier médical

Vous avez déjà reçu les informations concernant les dossiers médicaux. Ils doivent m'être adressés dans une enveloppe fermée avec la mention « Médical Confidentiel » suivie de vos Nom et Prénom (ex : « Médical Confidentiel / CORVAISIER Jocelin).

### 3. Charte de déontologie

Pour votre information, tout arbitre souhaitant officier lors de la saison 2020 / 2021 devra signer obligatoirement la charte de déontologie. Elle est présente sur le site de la CFBF afin que vous en preniez connaissance. La signature se fera lors des journées de formation.

PARTENAIRES OFFICIELS



## COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Jocelin CORVAISIER – Directeur Sportif Adjoint

Tél. 06 81 49 34 72 / [jcorvaisier.basketfauteuil@gmail.com](mailto:jcorvaisier.basketfauteuil@gmail.com) / [www.francebasketfauteuil.org](http://www.francebasketfauteuil.org)

#### 4. Mise à jour de vos coordonnées

Afin de repartir avec un fichier parfaitement à jour, vous devrez obligatoirement remplir le formulaire de la CFBF, disponible sur notre site « Bouton - Mise à jour coordonnées Arbitres ».

#### 5. Demande de licence

Tous les arbitres (y compris ceux licenciés dans une structure club ou comité régionaux) doivent remplir l'imprimé « licence arbitre » disponible sur le site de la CFBF. J'attire votre attention sur le fait de bien remplir le cadre « Médical » **avec le nom de votre médecin et la date de votre certificat**, éléments indispensables pour saisir informatiquement votre licence.

#### 6. Inscription en ligne sur le site du CNFH

Comme chaque année vous devez effectuer votre inscription en ligne sur le site du CNFH. Attention chaque lieu de formation à son propre lien d'inscription :

##### Montpellier – Samedi 5 septembre :

<https://extranet.handisport.org/fsessions/calendarPublic/1556>

##### Angers – Dimanche 6 septembre :

<https://extranet.handisport.org/fsessions/calendarPublic/1557>

##### Lyon – Samedi 12 septembre :

<https://extranet.handisport.org/fsessions/calendarPublic/1558>

##### Strasbourg – Samedi 12 septembre :

<https://extranet.handisport.org/fsessions/calendarPublic/1559>

##### Paris – Dimanche 13 septembre :

<https://extranet.handisport.org/fsessions/calendarPublic/1560>

##### Villeneuve d'Ascq – Samedi 26 septembre :

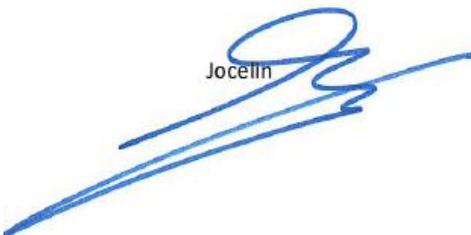
<https://extranet.handisport.org/fsessions/calendarPublic/1561>

## 7. Frais d'inscription

- **Pour votre licence**, pour les licenciés Commission Basket, tout est indiqué sur le document « licence arbitre » (les 40 euros ne sont à régler que si vous prenez une licence auprès de la Commission). Si vous souhaitez payer par virement vous devez m'envoyer par mail une copie ou photo de l'ordre de virement. Votre virement devra ainsi être libellé pour simplifier notre comptabilité : « Nom/Licence » (ex : « Corvaisier/Licence »)
- **Pour les frais de repas du midi**, vous devez régler 15 euros par chèque (ordre : **FFH Basket Fauteuil**) ou par virement. De même vous devrez alors m'envoyer par mail une copie ou photo de l'ordre virement et libeller ainsi votre virement : « Nom/repas stage » (ex : Corvaisier/repas stage)
- **Pour les frais pédagogiques**, vous devrez régler 35 euros par chèque (attention à l'ordre : **FFH pôle formation**) ou par virement. **Si vous souhaitez régler les frais pédagogiques par virement, merci de me demander le RIB concerné.**

Je compte sur vous pour que ces démarches soient entreprises en temps et en heure et en respectant les consignes données. Je reste à votre disposition pour toute question ! N'hésitez pas à demander plutôt que de vous tromper !

Je vous souhaite un bon été. Prenez soin de vous et rendez-vous en septembre.



Jocelin